



**CODEV du Gard rhodanien**  
**Commission Services et Cadre de vie**  
**du 6 décembre 2023 à 18 heures**  
salle de réunion Office des entreprises

**Présents :**

Anne-Marie ROUQUAIROL, Vice-présidente

Martine DELAUNAY, Secrétaire générale

Agnès BOIS, Rodolphe BOUMAZA, Corine CANCEL, Annie MORILLON, Thierry PERRIN.

**Excusés** : Pascale CAUSIER, François GIRAUD, Elodie KLEIN, Franck LAURENT, Zohra OUATIZERGA.

**Absents** : Philippe BROCHE, Jean-Louis COUNIL, Pascal GERTOSIO.

**Avec la participation de** Michèle FOND-THURIAL, adjointe au maire de Bagnols-sur-Cèze et conseillère communautaire, et Sandrine FOUCHEREAU, coordonnatrice santé de l'Agglomération.

Sandrine FOUCHEREAU, vient d'être nommée en remplacement de Margot VAQUIÉ. Après une carrière dans la santé et 10 années comme directrice des crèches de Goudargues puis d'Orsan, elle est affectée à mi-temps sur l'Atelier Santé Ville et à mi-temps sur le poste de coordonnatrice santé.

**Présentation sur la santé :**

*(Voir document joint en annexe).*

Michèle FOND-THURIAL présente les projets santé de l'Agglomération avec un panorama de l'existant et les perspectives possibles.

Elle rappelle que le Contrat Local de Santé actuel se termine fin 2023 et que le nouveau est en cours d'écriture, avec l'aide de l'ARS, pour une approbation en juin 2024.

Les orientations générales de ce nouveau CLS 2024-2028 sont :

- Promouvoir les organisations coordonnées en CPTS, MSP, ...
- Renforcer les actions de prévention aux addictions
- Développer les actions de santé environnementale
- Développer le programme ICOPE (Integrated Care for Old People), pour un vieillissement en bonne santé

Plusieurs priorités sont mises en avant :

- La santé mentale des jeunes
- La connaissance des dispositifs pour être un acteur de santé
- L'accès à la santé pour tous en développant tous les dispositifs pour lutter contre la désertification médicale
- La qualité et la sécurité des soins (risque sanitaire, crise, cybersécurité)

- Le renforcement de la coordination des acteurs, un exercice coordonné ville/hôpital public/privé
- L'attractivité des métiers de santé

Un comité de pilotage s'est tenu avec l'ARS en novembre 2023. Ce fut l'occasion d'une réflexion partagée autour des axes proposés pour le nouveau Contrat Local de Santé et sur les grosses difficultés à avoir un médecin traitant ou un parcours coordonné.

Il existe une CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) à Pont-Saint-Esprit et une est à l'étude vers Roquemaure.

L'objectif est d'en créer une à Bagnols mais à ce jour il n'y a pas la volonté des professionnels en raison des contraintes. Certains sont même farouchement opposés à la délégation de compétences.

Un point d'actualité est fait sur la maison médicale de garde.

Ouverte en juillet 2022, elle est portée par une association de médecins.

Elle est financée par l'ARS et la mairie de Bagnols pour une partie des salaires des secrétaires médicales.

Elle a reçu en moyenne 570 patients par lois, dont 180 enfants.

Fermée ces derniers jours en raison d'incivilités, elle vient de rouvrir.

Il est nécessaire de communiquer en rappelant les obligations des patients et de former les secrétaires médicales à la gestion du stress

Plusieurs expériences sont évoquées :

- Un centre de santé à Albi fonctionnant avec des médecins retraités
- Une médecine avec abonnement à Manosque

Les membres du CODEV souhaiteraient disposer d'un bilan sur la mise en place des box médicales.

### **Point sur les différents copils :**

#### **○ Musée :**

Le copil s'est réuni le 5 décembre 2023. Corinne CANCEL, Martine DELAUNAY et Anne-Marie ROUQUAIROL y représentaient le CODEV.

Les principales décisions prises sont :

- Le changement de lieu d'implantation (hôtel de ville, après transfert des services municipaux vers le nouveau site de Carcaixent en 2026-2027
- La révision de Projet Scientifique et culturel par la Conservatrice Départementale pour tenir compte de ce changement de lieu
- Un allègement de la gouvernance en modifiant la composition du Copil

Afin que le CODEV soit le représentant des usagers, une réunion sera organisée avec les associations qui participaient antérieurement au copil.

*Voir compte-rendu du copil en pièce jointe.*

○ **Mémorial Harkis :**

Le copil s'est réuni le 28 novembre 2023. Agnès BOIS-DIMIER et Anne-Marie ROUQUAIROL y représentaient le CODEV.

Lors de cette réunion, les points suivants ont été évoqués :

- Restitution du travail du conseil scientifique et culturel, livret distribué, restitution de tout le travail amont.
- Cahier des clauses techniques pour l'assistance de maîtrise d'ouvrage : faire remonter les remarques.
- Lancer une AMO - assistance à maîtrise d'ouvrage- (un mois de parution) qui calculera le coût à partir des volontés du COPIL, puis établira le dossier pour le concours d'architecte. Sur les professionnels qui se présenteront, 3 seront choisis, qui présenteront leur projet au jury.
- Pour le moment, il y a 6 mois de retard environ, Monsieur Lavrut n'ayant pas fini le travail sur les panneaux.
- Il a été arrêté qu'il n'y aurait pas l'exhaustivité des noms sur le mémorial. Pour les enfants la question est ouverte.
- L'armée propose une ouverture du site durant les week-ends et les jours fériés.
- Présence de l'Office national des combattants et des victimes de guerre, ONAC. Il est question d'intégrer des témoignages, filmés. L'ONAC en possède, mais le thème du travail n'était alors pas spécifiquement les camps.
- Signature de la charte d'engagement des travaux.
- Mise en place d'un site internet : [memorialharkis.fr](http://memorialharkis.fr) (non encore en ligne).

○ **Piscine intercommunale :**

Il n'y a plus pour l'instant de programmation de réunion du copil.

L'Agglomération a pris la décision de missionner une AMO (Assistance à Maitrise d'Ouvrage) pour l'aider à définir le projet.

La question est posée de savoir comment le CODEV s'intègre à cette nouvelle étape.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19 heures 45.